



Le but de cette réunion est double :

- présenter aux parents les modalités d'inscription pour le passage au collège
- intervention de M. MIMOUN, principal du collège sur la réforme du collège et présentation de son établissement.

Modalités d'inscription des élèves au collège :

Les inscriptions se font en plusieurs temps, c'est la Directrice qui saisit en ligne les éléments pour l'ensemble des élèves de CM2.

Pour le moment, nous ne connaissons pas les dates d'inscriptions mais la Directrice rappelle que les périodes de saisie sont très courtes (1 à 2 jours) et qu'il faut donc que les parents restent vigilants et respectent bien les délais de réponse.

Volet 1 : administratif

Ce document administratif est pré-rempli par I. RAYNAL.

Il indique les coordonnées de l'élève.

En cas d'erreur constaté sur ce document, les parents doivent modifier les coordonnées et joindre **IMPÉRATIVEMENT** un justificatif de domicile **ORIGINAL** datant de moins de six mois. Le document sera remis aux parents après la correction sur la plateforme d'inscription.

Volet 2 : choix des langues et du secteur

Ce volet précise le collège d'affectation de votre enfant et vous demande de préciser le choix de la langue enseignée en 6^{ème}.

Pour l'école Renan Élémentaire, seuls 6 élèves dépendent du Collège des Vallées, les autres sont sectorisés Champs-Philippe.

En cas de demande de dérogation, une case de demande de dérogation est à cocher.

Toutefois, les cas de dérogations sont rares, voici les critères :

- élèves en situation d'handicap reconnu ou élèves souffrant de maladie chronique qui nécessite une prise en charge spécifique
- élèves susceptibles d'être boursier
- rapprochement de fratrie
- autres motifs (faire un courrier qui explique la demande)

La Directrice indique que TOUS les enfants même ceux qui partent dans un collège privée doivent remplir ces formalités.

En cas de départ vers un collège privé, les parents doivent joindre un certificat d'acceptation dans l'école privée.

Si l'affectation est confirmée après la date d'ouverture des inscriptions, les parents devront se rapprocher de l'académie pour indiquer le changement de choix. Par défaut, il faut confirmer l'inscription dans l'établissement public.

Pour le choix des langues, les parents préciseront si l'élève souhaite continuer l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Pour la rentrée 2016-2017, la classe bilangue en 6^{ème} n'est pas possible (cf point sur la réforme).

Attention : ce document devra être signé par les deux parents OBLIGATOIREMENT et même en cas de divorce.

Le blog ActuRenan sera mis à jour et reprendra les modalités d'inscription dès que les dates seront connues.



Présentation du collège des Champs Philippe et de la réforme du collège :

Présentation du collège

Une première rencontre est prévue courant mai 2016 pour visiter le collège et rencontrer une partie du personnel puis vers le 10 juin les parents seront invités à se présenter au collège pour l'inscription définitive.

Enfin, des réunions seront organisées en septembre pour présenter la réforme des collèges.

3 documents d'information sont actuellement disponibles :

- Présentation de la réforme telle qu'elle est prévue par la loi
- Modalités organisationnelles d'application de la réforme
- Courriers adressés aux familles qui précisent l'esprit de la réforme.

Le collège des Champs-Philippe est un établissement moderne. Il a été inauguré en décembre 2009. Il accueille 600 élèves répartis sur 4 niveaux et 21 classes..

- 5 classes en 6 - 5 et 4^{ème},
- 6 classes de 3^{ème}

Le collège comprend un Internat de la réussite et les élèves résident dans le bâtiment.

Il accueille aussi plusieurs ULIS : Unité Localisée pour l'inclusion scolaire. Ce sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation d'handicap.

Pour la rentrée 2016- 2017, 141 élèves sont attendus en 6^{ème} soit environ 28 élèves par classe.

Pour la rentrée 2015 6% des effectifs du collège ont obtenu une dérogation. Il s'agit d'enfants garennois sectorisés aux Vallées, d'enfants habitants sur les communes voisines mais ayant suivi leur scolarité élémentaire sur la Garenne-Colombes ou d'autres demandes.

L'équipe d'encadrement est plus importante qu'en primaire avec 35 professeurs. Chaque classe a 8 à 9 professeurs dont le professeur principal. Enfin un médiateur est présent pour régler les conflits.

M. MIMOUN précise qu'au collège il n'y a pas cours le samedi matin et seulement classe le mercredi matin. Les cours commencent à 8h et terminent à 16h30 maximum. Le mercredi midi il n'y a pas de restauration.

Vous pouvez consulter le site internet du collège : <http://www.clg-champs-garenne.ac-versailles.fr/>

Intervention APELGC de Sandrine GRAUX et Pierre-David QUENU :

Le collège est d'un bon niveau et les enfants qui sont maintenant au lycée n'ont pas de difficultés pour suivre l'enseignement.

Il existe un site internet où toutes les informations relatives à la vie dans l'établissement sont inscrites. Les parents peuvent y consulter les notes des enfants mais aussi contacter les professeurs de manière individuelle. Si le professeur qui assure le dernier cours de la journée est absent, un SMS d'alerte est envoyé aux parents pour les en informer. Attention, si vous avez signé une autorisation à la rentrée scolaire, et le collège ne vous prévient pas pour ce départ.

En cas d'absence prévue d'un professeur, l'information est disponible sur le site internet. Dans la mesure du possible, les professeurs décalent leurs cours pour limiter les heures de perm des enfants.

Il y a un très peu de professeurs absents et il y a des groupes de soutien en nombre réduit le midi pour les élèves qui ont des difficultés (Suivi personnalisé).



Présentation de la réforme

La réforme du collège a un fort impact sur l'organisation. En effet, cette réforme intègre un changement des programmes et un changement du mode d'évaluation des élèves.

Elle prévoit une scolarité obligatoire en 4 cycles :

Cycle 1 : maternelle

Cycle 2 : CP – CE1 – CE2

Cycle 3 : CM1 – CM2 – 6^{ème}

Cycle 4 : 5 – 4 – 3^{ème}

Il y aura une transition en rentrant en 6^{ème} pour intégrer les élèves dans ce nouveau cycle. C'est une réforme qui se poursuit jusqu'au lycée.

Le gros changement est l'intégration de l'année de 6^{ème} dans la continuité des classes CM1 et CM2.

Trois critères importants :

pour 75% des enfants la scolarité se fera sans soucis, pour les 25% suivant ce sera plus dur, cette réforme a pour but de mieux les accompagner

pour 5% des enfants qui rentrent au collège en ayant des difficultés cette réforme doit leur permettre de terminer leur scolarité dans le système classique

à la fin du 4^{ème} cycle 90% des élèves intègrent la voie classique des lycées

La réforme a un impact sur la grille horaire :

- Les semaines seront de 26h maximum (cf impact sur le programme)

- 6h de cours par jour maximum en 6^{ème} et 7h de cours maximum en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

- Pause méridienne d'1h30.

La réforme a un impact sur le programme :

Pour la rentrée 2016, il n'y aura pas de bilangue dès la 6^{ème} mais cela sera fait pour la rentrée 2017 car il est nécessaire que les élèves de CM aient suivi l'enseignement d'une autre langue en plus de l'anglais.

Une 2^{ème} langue vivante sera obligatoire dès la 5^{ème} et tous les enfants de 5^{ème} auront 1h de latin par semaine et cela dès l'année prochaine.

Dès la 4^{ème} les enfants pourront continuer ou arrêter le latin.

Le programme sera réparti sur 3 types d'enseignement :

L'enseignement commun (enseignement classique) réalisé par un professeur – 23h en 6^{ème} et 22h à partir de la 5^{ème}.

Des temps complémentaires :

3h d'accompagnement personnalisé (AP) pour s'assurer de la maîtrise des savoirs fondamentaux : comment je rentre dans l'apprentissage, comment je suis aidé pour y arriver, quelles sont les méthodes et comment dois-je m'organiser...

4h enseignement pratiques interdisciplinaires (EPI) qui permet de conforter des acquis autour d'un projet. Les EPI se feront à partir de la 5^{ème} : savoir faire, savoir en parler, savoir produire, savoir créer, savoir faire en équipe...

Les choix du collège des Champs Philippe :

En 6^{ème} le thème de l'AP sera « être accompagné dans son apprentissage » savoir s'organiser dans son travail, savoir s'exprimer à l'oral, rédiger clairement dans toutes les disciplines.

A partir de la 5^{ème} l'EPI travaillera les 8 thématiques réparties sur 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}

Les enfants doivent acquérir au moins 6 des 8 thématiques durant les 3 années. Ce sont des thématiques liées à notre environnement.



L'APELGC est disponible pour rencontrer les parents qui auraient des questions ou des interrogations au sujet de l'entrée au collège.

Nos adhérents présents à l'école Élémentaire Renan ayant des enfants au collège Champs-Philippe: Sandrine POPOT, Pierre-David QUENU, Emmanuelle PLANTE, Valérie SCHOTKOSKY, Sandrine GRAUX et Annaick LAMACHE.

Nos adhérents présents à l'école Élémentaire Renan ayant des enfants au collège Les Vallées : Chafia OUKALI, Nicolas FOURMAINTRAUX.

Pour nous joindre, vous pouvez déposer un courrier dans la boîte aux lettres APELGC qui se trouve dans le hall d'entrée ou nous écrire à : apelgc.elementairerenan@gmail.com

INFO Réunion Collège Les Vallées :

Une réunion d'information avec le Principal du collège des Vallées se tiendra :

Lundi 15 février à partir de 18h15

A l'école élémentaire Marceau.

Si vous êtes concernés, vous pouvez y assister.